

Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Adm. Com. de Contern (Festival de la BD)
ayant son siège social à l'adresse 4, place de la Mairie
L-5310 Contern
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro
(à biffer si non applicable), représentée par son collège échevinal
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.
Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Marion Zovile-Draquet

Fonction: Doyennestre

Date: 04.10.2024

Cachet:



Nom: Stéphanie Ansay

Fonction: Echevin

Jean-Pierre Schmitz
Echevin.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Vu et approuvé
CONTERN, le 04.10/24
Le Collège Echevinal

[Handwritten signatures]